

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2019

### Etaient présents :

M. PETTITA, Mme DIARD, M. OUAREM, Mme MAZEAU, M. AMRANE, M. DECOMBLE, Mme BOUCHON, M. GENDRE, M. ZAOUI, M. ROGER, Mme DE JESUS CARLOS, M. LEONHARDT, M. LAROSE, M. LIBANIO COUTINHO, Mme VADROT, , Mme SOREL, M. VIMARD, M. DUPERRON, M. MOUCHEL, Mme CHERIF, M. LE MEUR, Mme HUON, M. OBIANYOR, Mme CARCASSET (jusqu'au point n°13), M. FERNANDEZ, M. POUCH, M. ZLOWODZKI, Mme ROLLY, M. LAMAOU, M. FOUILLEUL (jusqu'au point n°15), M. PINTO CORDEIRO, Mme PETIT, Mme ESTEVE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme LELU VALNOT (pouvoir à Mme MAZEAU), Mme JAUNET (pouvoir à Mme VADROT), Mme GARCIA (pouvoir à Mme VADROT), Mme LEFORT (pouvoir à M. DUPERRON) Mme DELEN (pouvoir à Mme CHERIF), Mme CARCASSET (pouvoir à M. OUAREM à partir du point n°14), Mme GODAR (pouvoir à M. POUCH), M. FOUILLEUL (pouvoir à M. PINTO CORDEIRO à partir du point n°16)

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 21h10.

Monsieur le Maire indique avoir reçu des questions de M. Zlowodzki.

L'ordre du jour est approuvé.

\*\*\*\*\*

### **Approbation des procès-verbaux des 28 mai et 25 juin 2019**

Les procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

### **1 -Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs**

Dans le cadre de sa délégation M. le Maire a signé 60 décisions au total :

- N° 2019/156 Convention à titre précaire - Logement situé au 3 avenue Emile Zola à Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2019/160 Convention de bail et convention de partenariat avec l'association Nouvelles Voies
- N° 2019/184 Demande de subvention auprès du Ministère de la Cohésion et des Territoires - Projet d'intégration sociale et professionnelle des parents
- N° 2019/185 Demande de subvention auprès du Ministère de la Cohésion et des Territoires - Parcours Horizon
- N° 2019/189 Demande de subvention auprès du Ministère de la Cohésion et des Territoires - Ateliers socio-linguistiques
- N° 2019/131 Contrat avec l'orchestre Pascal de Smet pour le repas des correspondants 2019
- N° 2019/132 Contrat avec l'orchestre Staries Show pour le 31 janvier 2020
- N° 2019/133 Contrat avec l'orchestre Staries Show pour les 18 et 19 janvier 2020
- N° 2019/192 Animation musicale pour la soirée de remerciements des jurys et parrains du concours floral 2019
- N° 2019/142 Dispositif de secours Videz-vos-greniers dimanche 30 juin 2019
- N° 2019/143 Dispositif de secours Videz-vos-greniers Dimanche 29 septembre 2019
- N° 2019/188 Dispositif de secours Feu d'artifice 13 juillet 2019
- N° 2019/146 Formation du Personnel - Formaconseil
- N° 2019/147 Formation du Personnel - L'Horizon
- N° 2019/148 Formation du Personnel - ASM
- N° 2019/150 Formation du Personnel - Coeur d'Essonne Agglomération
- N° 2019/151 Formation du Personnel - ADPEP91
- N° 2019/152 Formation du Personnel - AMAE Conseils
- N° 2019/181 Formation du Personnel - Berger-Levrault
- N° 2019/182 Formation du Personnel - EFPR
- N° 2019/198 Formation des élus - CIDEFE
- N° 2019/186 Convention relative aux missions du service de médecine préventive du Centre de Gestion pour la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2019/144 Convention de mise à disposition gratuite d'un espace de la Piscine-d'En-Face au service Education
- N° 2019/183 Autorisation d'occupation du terrain de rugby pour la société Air Pegasus et l'Union des Maires de l'Essonne
- N° 2019/137 Signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre le service Jeunesse et le collège Paul Eluard
- N° 2019/138 Signature d'une convention de partenariat entre le service Jeunesse et la Ligue de l'Enseignement de l'Essonne
- N° 2019/191 Stages musicaux vacances d'été 2019 - Convention de partenariat avec l'association Genovezik
- N° 2019/127 Signature d'un contrat d'engagement avec Jérôme Picard

N° 2019/199	Contrat avec l'entreprise Spectacle en liberté
N° 2019/139	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre « Encore un tour Diffusion » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/140	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre le « Théâtre de l'Ombrelle » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/141	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'association « Balle Rouge » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/145	Convention de résidence annuelle 2019 d'aide aux opérateurs culturels entre le Département, la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et la compagnie « Nue comme l'œil »
N° 2019/158	Signature d'un contrat de cession avec Pascal Legros Organisation
N° 2019/159	Signature d'un contrat de cession avec la Compagnie Victor B
N° 2019/163	Signature d'un contrat de cession avec la SARL Asterios Spectacles - Sanseverino
N° 2019/164	Convention de partenariat avec la commune de Fleury Merogis
N° 2019/165	Convention de partenariat avec la troupe des Zicos
N° 2019/166	Signature d'un contrat de cession avec AA Organisation
N° 2019/167	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'association « Cultures aux Jardins » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/172	Signature d'un contrat de cession avec SARL Asterios Spectacles – Stephan Eicher
N° 2019/173	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre l'association « Isôn » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/174	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre « Blue Line Productions » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/175	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre la Compagnie « Daru-Thémpô » et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2019/187	Signature d'un contrat de cession avec « Piment Rouge Production »
N° 2019/154	Organisation des séjours pour les séniors années 2020 - Signature de marché
N° 2019/155	Organisation d'un feu d'artifice pyromélodique pour le 13 juillet 2019 - Signature de marché
N° 2019/153	Contrat de prêt de matériel de sonorisation portable avec la société Easy Com Audio
N° 2019/161	Acquisition de matériel de sonorisation pour la salle Gérard Philippe - Signature de marché
N° 2019/190	Location de matériel pour la Fête des Associations 2019 - Signature de marché
N° 2019/176	Convention de recherche d'optimisation des programmes d'assurances - Signature de la convention
N° 2019/162	Maintenance, dépannage et réparation des appareils élévateurs - Signature de marché
N° 2019/168	Reprise du réseau d'eau pluviale à l'école Denis Diderot et création de trois places de parking - Signature de contrat
N° 2019/169	Travaux de réhabilitation du bâtiment André Malraux et construction du Club House des boulistes - Signature des marchés
N° 2019/193	Travaux de rehabilitation du bâtiment André Malraux et construction du Club House des Boulistes - Lot 2 : macro lot club-house des boulistes
N° 2019/178	Fourniture et pose de clôtures, portails et filets pare ballons - Signature de marché
N° 2019/180	Mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de deux bâtiments sportifs - Signature du marché
N° 2019/179	Retrocession à la Commune d'une concession de terrain trentenaire
N° 2019/170	Ligne de trésorerie - Année 2019
N° 2019/177	Modification de la régie d'avances pour les dépenses du Centre Artistique Rudolf Noureev

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

## **2 - Délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil municipal - Modification**

**ABROGE ET REMPLACE** la délibération n°13887 du 3 avril 2018,

Par délibération en date du 3 avril 2018, le Conseil municipal modifiait la délégation de pouvoir du Maire. Cette délibération dispose notamment :

➤ 4° prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil européen pour les marchés de travaux défini par l'article 42 de l'ordonnance relative aux marchés publics n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au Budget.

Si l'ordonnance visées était applicable à l'époque, elle ne l'est plus aujourd'hui. Elle a été remplacée par le Code de la commande publique.

Dans un souci de clarté, il convient de viser désormais le Code de la commande publique, et plus particulièrement son article L2124-1.

Les autres dispositions de la délégation restent inchangées

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour, 1 voix contre (M. Zlowodzki) et 7 abstentions (M. Rolly, M. Lamaoui, Mme Godar, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro, Mme Estève)

## **3 - Mise à jour du tableau des effectifs**

DECIDE de modifier comme suit le tableau des effectifs :

GRADES	EFFECTIF BUDGETAIRE	MODIFICATIONS		
Gardien Brigadier	2	+2		4
Auxiliaire de puériculture ppal 2cl	11	+1		12
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>+3</b>		<b>16</b>

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki)

#### **4-Sorties loisirs retraités - Mardi 5 Novembre 2019**

Nous proposerons à 19 retraités de se rendre à Boulogne Billancourt en transports en commun pour une visite guidée de « La Seine Musicale »,

Participation 13€ qui comprend la visite guidée.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **5 -Séjours des retraités « Séjour à SOUSTONS » en partenariat avec l'A.N.C.V. et SOLEIL VACANCES - Du 13 au 20 juin 2020**

DECIDE l'organisation des séjours en direction des retraités séjour à SOUSTONS (Landes) ,8 jours / 7 nuits du 13 au 20 juin 2020. FIXE ainsi qu'il suit les montants de la participation des retraités :

FIXE le prix du séjour à : Coût total du séjour : 434€ (assurances annulation et rapatriement + taxes de séjour comprises) + 153,50 € de transport (trains + transferts aéroports) soit 587,50 € par personne pour 35 participants maximum.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **6-Convention d'objectifs et de financements d'une prestation de service à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiale (CAF) - Prestation de service accueil de loisirs (ALSH) – « accueil adolescents »**

AUTORISE le maire à signer la convention n°48-2019 « Prestation des services Accueil de loisirs » (Alsh) « Accueil Adolescent »

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 abstentions (M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro)

#### **7 -Engagement Citoyen - Modification**

APPROUVE l'abaissement de l'âge de 17 ans à 16 ans afin qu'un plus grand nombre de génévains puisse bénéficier de cette aide financière.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **8-Evolution du barème national des tarifs en structures petite enfance municipales**

DECIDE les conditions tarifaires conformes au barème national des participations familiales de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (M. Zlowodzki)

#### **9-Convention d'objectifs et de financement avec la CAF - Prestation de service unique de 2019 à 2023**

APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement des prestations de service unique (PSU) incluant les bonus de « mixité sociale » et d'inclusion handicap » pour les établissements d'accueil de jeunes enfants

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro)

#### **10 -Avenant n°2 au contrat d'objectifs passé entre la commune et l'association Sainte Geneviève Triathlon**

Subvention supplémentaire : 15 000 €

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **11 -Acquisition d'une partie de la parcelle AA n°4 au GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences**

DECIDE l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AA n° 4 pour une surface d'environ 2 785 m<sup>2</sup>, sise route de Longpont appartenant au GHU PARIS PSYCHIATRIE ET NEUROSCIENCES, pour un montant de 214 500 euros (deux cent quatorze mille cinq cent euros).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **12 -Convention de servitudes de réseaux au profit de la parcelle AO n° 22 (La Ligue de Tennis de l'Essonne) sur la parcelle AO n° 23 et autorisation de mise en place d'un bac à graisse**

AUTORISE la constitution d'une servitude de passage de réseaux au profit de la parcelle AO n° 22 (propriété de la Ligue de Tennis de l'Essonne) sur la parcelle AO n° 23.

AUTORISE la mise en place d'un bac à graisse à proximité du regard d'eaux usées existant qui figurera également sur la convention de servitude.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

#### **13 -Désaffectation et déclassement du terrain jouxtant le 35 Allée du Bois situé à la limite de Saint Michel Sur Orge**

DIT que le terrain jouxtant le 35 Allée du Bois situé à la limite de Saint Michel sur Orge est désaffecté et n'est plus d'usage public.  
DECIDE le déclassement du terrain jouxtant le 35 Allée du Bois situé à la limite de Saint Michel sur Orge du domaine public au domaine privé de la ville.

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 4 voix contre (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro) et 3 abstentions (Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Godar).

22h20, départ de Mme Carcasset

#### **14 -Cession de la parcelle jouxtant le 35 Allée du Bois située à la limite de Saint Michel sur Orge**

DECIDE de céder le terrain jouxtant le 35 Allée du Bois situé à la limite de Saint Michel sur Orge de la façon suivante :

Lot A3 d'une contenance de 189 m<sup>2</sup> (plan joint) à la Société CITEVO FONCIER, domiciliée 12 Place de la Bastille Cour Damoye, 75011 Paris, au prix de 33 186 euros

Lot B3 de 24 m<sup>2</sup> (plan joint) à la Société CITEVO DEVELOPPEMENT domiciliée 12 Place de la Bastille Cour Damoye, 75011 Paris, au prix de 4 214 euros

Cette délibération est adoptée par 32 voix pour, 4 voix contre (M. Zlowodzki, M. Fouilleul, Mme Petit, M. Pinto Cordeiro) et 3 abstentions (Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Godar).

#### **15-Cession gratuite parcelle BE 467 au Département**

DECIDE de céder gratuitement au Département la parcelle BE n° 467 d'une contenance de 126 m<sup>2</sup> nécessaire au fonctionnement du cheminement piétonnier réalisé et acté par délibération du 21 septembre 2010.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

22h40, départ de M. Fouilleul

#### **16-Espace Rol Tanguy - Approbation du Compte Rendu d'Activités 2018 (CRAC)**

APPROUVE le CRAC pour l'année 2018 de ladite opération.

Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 4 abstentions (Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Godar, M. Zlowodzki)

Messieurs Petitta, Amrane, Gendre et Leonhardt ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs

#### **17- SORGEM – Rapport de gestion, du bilan et des rapports du commissaires aux comptes et du rapport d'activité – Année 2018**

**DONNE** acte au Maire de sa communication du rapport de gestion ainsi que le bilan et les rapports du Commissaire aux Comptes et du rapport d'activité de la SORGEM pour l'année 2018.

Les membres de l'assemblée prennent acte de cette communication.

La séance est levée à 22h50.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le **27 SEP. 2019**

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

